



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178565

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/12/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Raison sociale : SBGE

4 RUE ALFRED SAINT-PIERRE  
95100 ARGENTEUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 06 15 53 41 51

Fax : 01 30 76 35 17

Portable : 06 71 74 64 65

Siret : 538 779 034 00031

Code NACE : 4322A

Site Internet : www.sbge.fr

E-mail : sbge95100@gmail.com

Numéro caisse de congés payés : 2123131

Responsabilité légale :

CHEBBI SAMIR GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H08685T1244000/001 557915/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H08685T1244000/001 557915/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2023

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/12/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/12/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.